

AVIS À LA POPULATION

RÉUNION D'INFORMATION PRÉALABLE À LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

Ventis SA, rue As Pois 4A à 7500 Tournai, informe la population qu'elle projette d'introduire prochainement une demande de Permis Unique pour la construction et l'exploitation d'1 éolienne sur le territoire de **Courcelles**. L'éolienne, l'aire de montage, les chemins d'accès, les câbles électriques, la cabine de tête seront situés entre le parc éolien de l'échangeur autoroutier de Courcelles et le parc éolien de Gouy-lez-Piéton le long et au Sud de l'autoroute E42. La hauteur prévue de l'éolienne en bout de pales est de maximum 200 m et d'une puissance maximale de 5 MW. Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Code de l'Environnement, Ventis vous invite à participer à une **réunion d'information préalable** organisée le **mercredi 09 septembre 2026 à 19H** à la salle Béguin, Avenue de L'hôtel de Ville 6183 Trazegnies. Cette réunion d'information a pour objet :

- 1° de permettre à Ventis, en sa qualité de demandeur, de présenter son projet ;
- 2° de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- 3° de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences;
- 4° de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

La réunion sera enregistrée. Les supports de la réunion et l'enregistrement seront consultables dès le surlendemain de la tenue de la réunion sur le site internet de Ventis via le lien : <https://ventis.eu/project/courcelles-eolienne-des-romains/>

Chacun est invité à adresser ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, par écrit au Collège Communal de Courcelles, Rue Jean Jaurès 2, 6180 Courcelles (avec une copie à la société Ventis, rue As Pois 4A - 7500 Tournai) et ce jusqu'au 24 septembre 2026. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la société Ventis, rue As Pois 4A - 7500 Tournai, par téléphone Benoît Mat au 069.59.01.27 ou par e-mail : info@ventis.eu